



LE CHARDONNET

« Tout ce qui est catholique est nôtre »
Louis Veuillot

Excellence et humilité

L'action grande, précisément parce qu'elle est grande, voilà l'objet d'une vertu que l'on appelle la grandeur d'âme, ou la magnanimité. Vertu spéciale, mais qui n'opère pas seule, vertu d'excellence qui s'ajoute aux autres en les supposant présentes, elle coopère avec elles pour les ennoblir d'une suprême perfection. Elle n'en est pas la collection réalisée : on peut pratiquer toutes les vertus chrétiennes, individuelles et sociales, on n'est pas pour cela un magnanime.

Le magnanime vise au grand, au parfait dans tous les genres de vertu, dans tous leurs actes et en chacun d'eux. C'est là le motif d'attrait et le point de vue déterminant de toute son activité morale. Cette activité, en effet, ne commande pas précisément une certaine classe d'actions distinctes et spéciales ; elle fait rayonner son influence sur l'homme tout entier : intention et action, moyens et buts, sentiments et affection, tout ce qui vit, tout ce qui agit, tout ce qui est quelque chose en celui qui la possède, subit son influence, pareille à un foyer intense de lumière vive qui, mis en face de couleurs ayant déjà leur tonalité ordinaire, leur donne tout leur éclat et même les pare d'un resplendissement tout nouveau. Ce sont dès lors, chez les magnanimes, les actions vertueuses les plus consommées, dirigées par les intentions les plus droites ; les moyens les plus excellents au service des buts les plus élevés ; les sentiments

les plus ardents, excitant les dévouements les plus nobles et les affections les plus profondes ; en un mot c'est une vie tout entière frappée à l'effigie de la grandeur. On découvre vite chez le magnanime la manifestation vivante de la vertu d'excellence. Il n'y a rien d'étroit ni surtout de médiocre chez le magnanime, rien de médiocrement banal, mais un élan continu qui dépasse les lignes ordinaires, l'intrépidité dans la vertu, l'insatiabilité dans le bien qui, toujours, va droit au meilleur et ne se repose que dans la perfection du maximum. Le magnanime tranche sur son entourage par la générosité de ses sentiments, l'ardeur de ses convictions et la virile énergie de son caractère. Et c'est ainsi qu'étant souvent apôtre, sa voix a le son d'une âme passionnée qui déborde et enflamme toutes les âmes qu'elle rencontre. Le magnanime pratique avec un certain caractère d'achèvement les vertus intimes qui sont à la base de la vie surnaturelle, poussant au maximum l'abandon à la Providence et à la volonté de Dieu.

Son amour pour Notre Seigneur Jésus-Christ devient une passion qui n'est rassasiée que par l'imitation totale du divin Maître jusqu'à l'agonie, jusqu'à la folie de la croix.

Ainsi donc, tendre aux buts les plus élevés par le moyen des actions les plus parfaites, dépasser toujours le niveau des vertus communes et donner à chacune de celles-ci sa plus idéale amplification, telle est l'attitude des grandes

âmes, telle est la note qui se détache, vibrante, dans l'harmonie de toute la vie du magnanime.

Mais ce n'est encore là juger la magnanimité que par ce qu'elle accomplit au terme de son activité ; ce n'est là regarder que du dehors. Allons donc plus loin et efforçons-nous d'en voir la structure plus intime.

Nous venons de dire que le magnanime vise au grand dans tout ce qu'il fait. C'est là l'objet distinctif de sa vertu. Il est en effet un vertueux : à l'encontre du pusillanime qui recule devant toute œuvre difficile, à l'encontre aussi du présomptueux qui va de l'avant en téméraire, sans supputer ses res-

Page 1 Editorial *M. l'abbé X. Beauvais*

Page 3 Combien de temps durera la crise ?

par Mgr B. Tissier de Malleria

Page 6 Turbulences doctrinales

par M. l'abbé D. Puga

Page 7 Saint Thomas d'Aquin et Cécile Dufloy, l'accord impossible ?

par M. l'abbé F.-M. Chautard

Page 10 Une âme d'élite de la paroisse Saint-Nicolas au XVII^e siècle

par M. l'abbé B. Schaeffer

Page 12 Jean-Jacques Rousseau, le mauvais maître

par Michel Fromentoux

Page 15 La vie de la paroisse en images

Page 16 Activités — Annonces

sources, lui, ne s'abandonne aux actions glorieuses qu'avec la pleine conscience qu'il peut les accomplir, qu'en se sentant capable de mener à terme les œuvres d'excellence qu'il entreprend. Cette confiance en sa capacité, qui est l'aspect intérieur de sa vertu, se transpose dans l'œuvre de la vie surnaturelle et devient ce que saint Paul a nommé « le sens des dons de Dieu » : sentiment profond d'une perpétuelle dépendance à l'égard de l'auteur de tout bien et de toute perfection, conscience vivante de la continuelle nécessité du secours d'en haut, conviction ferme que si l'on peut quelque chose on ne le peut que par Dieu. Ce sens surnaturel se révèle par une humilité sincère qui, par une claire vue, sait faire le départ exact des imperfections personnelles pouvant faire échec aux dons divins. Et ce n'est pas contradiction : « L'humilité, écrivait le Père Lacordaire, ne consiste pas à se cacher ses talents et ses vertus, à se croire pire ou plus médiocre que l'on est, mais à connaître ce qui nous manque, à ne pas nous élever par ce que nous avons, attendu que c'est Dieu qui nous l'a donné. Une grande vertu engendre inévitablement l'humilité. Il n'y a pas d'incompatibilité entre l'excellence réelle et l'humilité : ce sont deux sœurs qui se recherchent et s'attirent à l'envi : Dieu qui est l'excellence même, n'a pas d'orgueil ».

Viser aux actions vertueuses les plus consommées, s'appuyer sur la grâce et la force de Dieu pour les accomplir, telle est la disposition d'âme du magnanime. Mais encore faut-il qu'il se mette à l'œuvre. La vertu, en effet, n'est pas seulement l'intention et la puissance d'agir, c'est l'action elle-même. Être vertueux, c'est vivre, êtreindre la réalité, descendre au champ clos de la lutte ; car si l'action suppose quelque chose qui résiste, toute vertu implique un combat et tout vertueux doit être un fort. Mais puisque le magnanime est l'homme des grandes vertus et qu'il dépasse en celles-ci la moyenne ordinaire ; puisque d'autre part, plus une œuvre est grande, plus est ardue la difficulté qu'elle suppose, il faudra donc qu'il soit non seulement un fort, qu'il sache lutter, résister à toutes les difficultés et finalement en triompher,

15
AOÛT

Procession

en l'honneur de la

Vierge
Marie

Départ à 16 heures
sur le parvis de Saint-Nicolas du Chardonnet

Consécration de la France selon le vœu de Louis XIII

mais encore il faudra que sa grandeur d'âme éclate jusque dans sa force et qu'il exerce la plénitude du courage, de l'intrépidité, de la résistance et du triomphe. Bien loin de l'arrêter, la difficulté elle-même l'attire et excite son effort. Homme de foi robuste et d'invincible espérance, il croit le bien réalisable même quand il est difficile à atteindre ; son espoir grandit en raison même des obstacles qu'il faudra renverser ; son assurance de réaliser les grands desseins qu'il s'est fixés reste indomptable, parce qu'il appuie sa force sur la force même de Dieu, et non sur une diplomatie purement humaine. La grandeur même du sacrifice n'est-elle pas une raison de tenter de grandes choses ? Oui, elle est une raison de les tenter sans oublier cependant notre faiblesse.

Il y a un regard d'humilité sur notre pauvreté personnelle, mais en même temps la conviction sereine de la force de Dieu donnée par grâce qui se superpose aussitôt pour engendrer la déter-

mination décisive. C'est encore le Père Lacordaire qui écrivait :

« Il y a toujours dans le cœur de l'homme un point d'appui pour Dieu ; le grand art est de le discerner et de s'en servir, tout en mettant dans la vertu secrète et invincible de Dieu, le principe de son courage et de son espérance. Ma seule ressource était dans mon inébranlable foi en la toute-puissance divine ». Sollicités par une grâce plus forte que nous il faut savoir enfin prendre son parti.

Ce ne peut être sans obstacles, il faut savoir les briser. Ce ne peut être sans les contradictions des adversaires comme parfois des meilleurs amis, il faut savoir les déconcerter. Le consentement une fois donné, et nous l'avons donné au baptême, comme tant de fois aussi au sacrement de pénitence, n'ayons ni faiblesse, ni regret et marchons courageusement au-devant des épreuves.

Il y a des âmes de vaillance qui illustrent l'histoire des peuples et surtout l'histoire de la sainteté. Rien de tel

pour grandir nos âmes que ces modèles supérieurs, que cette beauté morale de la vie, réalisée par le détachement chrétien, rien de tel pour grandir nos âmes que d'admirer au travers de la vie de ces hommes, cet appel constant au sentiment de la dignité, au culte de l'honneur.

L'honneur ce n'est pas la gloire trop chère à l'orgueil, ce n'est pas la vanité mondaine, ce n'est pas même la vertu toute seule avec ses sobres inspirations, c'est plus que la gloire et plus que la vertu, c'est, dit Lacordaire encore « un sentiment chaste de soi-même, une crainte de toute honte méritée, la plus haute délicatesse dans la plus sainte pudeur, un regard élevé du chrétien sur soi ; une pensée de sa noblesse ».

Lacordaire aimait à rappeler qu'autrefois à Rome, il y avait deux temples qui se touchaient par l'extrémité de leur abside, l'un consacré à la vertu, l'autre à l'honneur et qu'on ne pouvait pénétrer dans le second qu'en traversant le premier.

L'honnête homme c'est celui dont le cœur n'a jamais conçu l'injustice et dont la main ne l'a point exécutée ; qui non seulement a respecté les siens, la vie, l'honneur de ses semblables, mais aussi leur perfection morale ; qui fut observateur de sa parole, fidèle dans ses amitiés, sincère et ferme dans ses convictions, à l'épreuve du temps qui change ». Ces qualités humaines doivent aussi se retrouver plus vivantes encore dans la vie du chrétien. Quand une âme est chrétienne, tout accent magnanime la remue, la religion devant être dans le cœur de l'homme le sommet du devoir, des pensées et des affections. Cette tendance au plus parfait, au plus idéal, ce désir de voir la vie vertueuse menée dans toute sa plénitude va de pair avec l'intégrité et la dignité du caractère. C'est aussi le caractère qui fait la puissance morale de l'homme. Il est, avec le sentiment de l'honneur, un des traits révélateurs de la perfection de la vie chrétienne, car il y a incompatibilité entre la possession de la grandeur de l'Évangile et la bassesse du caractère. Tenez par dessus-tout à l'intégrité du caractère. Plus nous voyons les catholiques en manquer et faillir ainsi à la religion

qu'ils représentent, plus il nous faut, avec la grâce de celui qui tient les cœurs dans sa main, nous garder purs de tout ce qui peut compromettre ou affaiblir en nous l'honneur du chrétien. Mais qu'est-ce que cette grandeur du caractère ? Pas autre chose que ce que l'on appelle grandeur d'âme, c'est-à-dire une énergie constante de la volonté, quelque chose d'inébranlable dans nos desseins, dans la fidélité à soi-même, à ses convictions, à ses vraies amitiés. Cette énergie de la volonté tient à la force de la raison et la force de celle-ci tient à la ferme vue des principes de la vie humaine. Dès lors que l'esprit monte vers les principes, il aborde les contrées où la foi commence, où se forme l'alliance divine de toutes les certitudes et par elle la force des saints. Sachez donc vouloir et vouloir fièrement. Comptez-vous pour quelque chose, et ce n'est pas d'orgueil qu'il s'agit, c'est de dignité.

Ainsi naîtra cette grandeur du caractère qui ne constitue pas seulement la beauté du monde profane, mais le devoir strict et rigoureux du chrétien. C'est l'action grande, désintéressée, dirigée vers les buts les plus élevés, les plus divins et manifestée par des moyens d'une même élévation ; c'est aussi la constance inébranlable dans la droiture, révélée par une longue patience dans l'épreuve et par l'accomplissement enfin du devoir le plus parfait. Si le chrétien sait comprendre toute la noblesse de son âme, il ne doit point laisser fléchir ses convictions, ou faiblir sa vaillance. Si le chrétien était réduit à un état où il n'ait plus qu'à se taire, qu'il sache du moins demeurer debout éloquemment. Qu'en tout cas il ne désespère jamais : le bien est fait pour triompher du mal. Quand tout paraît perdu, c'est l'heure des grandes âmes.

Abbé Xavier Beauvais

Combien de temps durera la crise ?

— Mgr Bernard Tissier de Mallerais¹ —

Tout pouvoir m'a été donné du Père au ciel et sur la terre. Allez donc enseigner toutes les nations, baptisez-les au Nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

Voilà la mission de l'Église, la mission de la Fraternité Saint-Pie X et la foi que nous avons dans le pouvoir de Notre Seigneur Jésus-Christ, dans le pouvoir du Christ-Roi, du Christ-Prêtre qui nous anime depuis notre fondation. Nous avons mené ce combat pour le Christ-Prêtre, pour son Sacerdoce, pour ses Prêtres et pour le Christ-Roi c'est-à-dire pour une Cité catholique, pour un État catholique. Et nous continuerons à lutter, bien

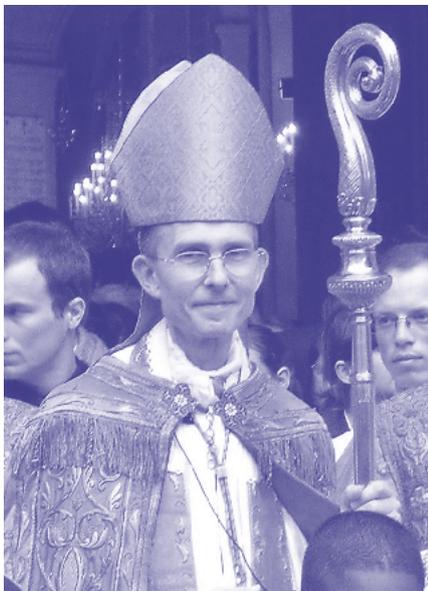
chers fidèles. Comme l'ont fait les saints des premiers siècles de l'Église confrontés aux hérésies qui minaient la foi catholique, comme aujourd'hui. Il y a une comparaison à faire entre les hérésies ariennes contre la Sainte Trinité, et l'hérésie actuelle contre le Sacerdoce et la Royauté de Jésus-Christ.

1. Sermon prononcé à Saint-Nicolas-du-Chardonnet le dimanche 3 juin, fête de la Sainte Trinité.

Eh bien je commencerai cette comparaison simplement en vous exposant trois hérésies de l'Antiquité qui ont été vaincues par les saints et par les prêtres.

La crise arienne

Alors tout d'abord l'**arianisme**. Arius, prêtre d'Alexandrie en Egypte, se dresse contre le dogme catholique en déclarant : « Non, le Verbe de Dieu, le Fils, n'est pas égal au Père. Il n'est pas Dieu. Le Verbe de Dieu est une créature. » Et il cite saint Paul à tort et à travers en disant : « oui, c'est le Premier-Né de toutes créatures ». Saint Paul a écrit



Mgr Bernard Tissier de Mallerais

cela : Jésus, le Verbe, est le Premier-Né de toutes les créatures, c'est-à-dire dans le plan de Dieu. Dieu L'a vu en premier dans son plan de Création. Il a vu son Fils incarné, etc.

Arius dit : « Non, c'est indigne que Dieu devienne chair. Moi, j'ai trouvé une nouvelle doctrine. Non, Dieu ne s'est pas incarné. Non le Verbe n'est pas Dieu. Le Verbe n'est pas Dieu. »

Un vrai concile, le concile de Nicée, s'est alors réuni pour condamner Arius et déclarer que le Verbe de Dieu est en tout égal à Son Père, que le Verbe est consubstantiel au Père. Et nous le confessons chaque dimanche dans le *Credo* : *Consubstantialiam Patri*. Le Verbe, Dieu le

Fils, est consubstantiel à son Père. Ils forment une seule substance, un seul Dieu. Et c'était un mot philosophique qui n'était pas dans la Bible. Et les Pères du Concile ont hésité à prendre ce mot qui était un mot philosophique, qui venait des païens et qui pouvait signifier des choses tout à fait étranges comme dire que, finalement, Dieu le Père et Dieu le Fils sont deux masques d'une seule personne. En Dieu il y aurait une seule personne qui prendrait tour à tour le masque du Père ou le masque du Fils.

Et saint Athanase lui-même a eu de la difficulté à adopter ce vocable « *consubstantiel* », mais finalement, il l'a pris. Et saint Athanase a appliqué le concile de Nicée. Il a lutté, a combattu, a souffert, a été envoyé en exil, s'est réfugié dans le désert, etc. A cause de la foi dans la Sainte Trinité. Pour défendre l'égalité absolue du Père et du Fils. Pour défendre la divinité du Verbe de Dieu.

N'est-ce pas cela que nous devons imiter, chers fidèles, en combattant sans pitié les hérétiques ariens ? Et c'est l'énergie de saint Athanase qui, en grande partie, a pu vaincre l'hérésie arienne. Donc ne cessons point le combat qui va durer encore à mon avis vingt ans. Car la crise que nous subissons actuellement est une crise grave, donc une crise longue, et l'histoire de l'Eglise nous montre que toutes les crises longues ont duré soixante-dix ans. L'Arianisme, le Grand Schisme, etc. Et donc la crise conciliaire durera soixante-dix ans. Nous avons encore trente ans à attendre. Ne croyons pas trop vite à la victoire. Nous l'aurons parce que Jésus a donné tout pouvoir à son Eglise. Nous en sommes.

L'hérésie nestorienne

Deuxième hérésie qui a surgi après, c'est l'hérésie **nestorienne**.

Nestorius, évêque, patriarche de Constantinople, déclare : « que le Verbe soit devenu Chair – *Verbum caro factum est* – c'est un scandale. C'est un scandale que Dieu s'unisse à une chair, c'est-à-dire ; le Corps de Jésus, c'est un scandale. Dieu est pur Esprit, Il ne peut pas s'unir à un corps. Cela répugne à la philosophie

de l'époque, et moi, Nestorius, je vais trouver une autre chose. Non, c'est Jésus, l'homme Jésus qui, par ses mérites, a mérité la divinité. Donc Jésus est devenu Dieu. Donc Jésus est Dieu. Jésus est Dieu, c'est parfait, voilà ».

Donc il professait la foi catholique, n'est-ce pas ? Jésus est Dieu, oui mais attention, **comment** ? Ce n'est pas Dieu qui est devenu l'homme, c'est l'homme qui devient Dieu. L'homme Jésus qui devient Dieu ! Est-ce que c'est catholique, ça ? Que l'homme Jésus est devenu Dieu ? Mais non, c'est hérétique ! Et malheureusement c'est ce qu'un certain professeur de Ratisbonne, il y a quarante ans, professait dans ses cours, en disant que Jésus sort tellement de lui-même, par sa charité, qu'il s'étend lui-même en dehors de lui et qu'il s'unit à l'Un, c'est-à-dire à Dieu. C'était une hérésie qui ressemblait à l'hérésie nestorienne. Donc soyons bien sur nos gardes, chers fidèles, **professons la foi catholique, comme il faut**. Il ne suffit pas de dire que Jésus est Dieu, il faut dire que c'est Dieu qui s'est incarné. Dieu s'est fait homme, c'est le Mystère de l'Incarnation. Et alors il y a eu des saints comme saint Cyrille d'Alexandrie qui ont lutté pour cela, parce qu'il a dit : « Si Jésus n'est pas Dieu, si c'est un homme, alors la Sainte Vierge a mis au monde un homme. » Donc la Sainte Vierge n'est pas Mère de Dieu. « Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous », non, non. La Sainte Vierge est mère de l'homme Jésus-Christ. Ah ! Hérésie ! Offense à Notre-Dame ! Comment nier sa maternité divine ? Et saint Cyrille se dresse et, avec lui, le concile d'Ephèse, en disant : « Non, la Très Sainte Vierge est vraiment Mère de Dieu. Elle a mis au monde un Dieu, qui était déjà Dieu. L'homme-Dieu, Jésus-Christ ». Si elle est la mère de l'homme-Dieu, elle est la mère de Dieu, son enfant est Dieu. Dieu le Fils. Voilà un saint qui n'a pas hésité à réfuter les hérésies, et pour cela il a été persécuté.

Réfuter les hérésies et expliquer la foi catholique, comme nous devons le faire aujourd'hui, bien chers fidèles,

condamner les erreurs du Concile, spécialement la négation du Christ-Roi, le refus du Christ-Roi.

Voilà, chers fidèles, notre programme de combat. Ne nous faisons pas d'illusion, la crise n'est pas près de cesser. Il va falloir combattre encore longtemps et donc nous organiser pour durer et pour continuer à

professer la foi catholique intégrale. Dans une totale confiance dans le pouvoir de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Tout pouvoir m'a été donné au Ciel et sur la Terre. Allez donc dans le monde entier. Prêchez la Vérité, prêchez la Sainte Trinité, prêchez le Christ-Roi, prêchez le Christ-Prêtre. Faites aussi confiance à ma

Divine Mère, à Ma Mère Divine qui a toutes les grâces, qui distribue toutes les grâces. C'est par Elle aussi que je triompherai de mes ennemis. C'est par Elle que je ramènerai dans Mon Eglise la foi catholique intègre. Faites confiance à ma Mère, Vierge Immaculée dans sa foi.

Qu'Elle nous garde, la Très Sainte Vierge, la foi immaculée. ❀

Turbulences doctrinales

— Abbé Denis Puga —

Il semble que le monde traditionaliste soit entré depuis quelques mois dans une vaste zone de turbulence.

Ceux qui sont coutumiers des voyages aériens savent qu'en de telles circonstances le pilote demande instamment aux passagers de boucler leur ceinture. En effet, c'est elle qui nous rattache et nous rive à l'avion, hors duquel il n'y a point de salut... Saint Paul, décrivant la panoplie du parfait combattant chrétien, rappelle que pour résister dans les jours mauvais il faut ceindre ses reins avec la vérité ¹. De façon primordiale, ce qui nous rattache à l'Eglise, hors de laquelle il n'y a point de salut, c'est la vraie et saine doctrine : c'est notre *seatbelt* ².

Malheureusement de nos jours la doctrine chrétienne est peu et mal connue. Or les questions doctrinales qui sont au cœur de la crise actuelle de l'Eglise sont particulièrement subtiles et difficiles à réfuter. Nous n'y pouvons rien, la responsabilité en revient à l'Ennemi du genre humain, cet ange déchu certes, mais d'une intelligence naturelle fulgurante, ce père du mensonge, qui ne cesse de semer perfidement, depuis que l'Eglise est l'Eglise, tous ces faux raisonnements qui détournent les âmes de la vérité révélée.

Mais ne nous lamentons pas trop sur notre époque ; il ne devait pas être facile pour les chrétiens des premiers siècles de s'y retrouver dans toutes les affirmations qui se multipliaient sur la Sainte Trinité ou sur la nature de l'union de la divinité et de l'humanité dans le Christ. Beaucoup de celles-ci sentaient l'hérésie quoique habilement présentées et très pieusement dites. On se battait alors à coup de *substance, nature, relation, procession, spiration* etc... et le fidèle, que cela dépassait un peu, il faut le reconnaître, ne pouvait pas cependant rester neutre car il lui fallait prendre parti pour conserver « la foi sans laquelle nul ne peut plaire à Dieu » ³.

Aujourd'hui non plus nous ne pouvons rester neutres. Il en va du salut des âmes et d'abord de la nôtre. C'est pourquoi tout chrétien est obligé de prendre position sur des questions doctrinales souvent complexes. Le sacrement de confirmation a fait de nous, non plus des spectateurs, mais des acteurs des drames théologiques qui se jouent dans l'Eglise de notre temps.

Au lieu de nous invectiver directement ou indirectement via les forums internet, en utilisant d'abord des pseudonymes (Chouette, Merle, Vautour, Corbeau...), puis des noms d'oiseaux (libéral, schismatique, cathare, moder-

niste, conciliaire, traître, rallié, janséniste, planqué...) utilisés le plus souvent parce que notre ignorance nous met à court d'arguments, puissions-nous profiter de ces temps tourmentés pour nous instruire et nous remettre les idées en place. Il existe un excellent ouvrage, peu ou mal connu, mais d'une utilité majeure pour se faire des convictions fortes. Il représente aussi un ex-



cellent moyen d'apostolat auprès de ceux qui ne pensent pas comme nous.

Le Catéchisme catholique de la crise dans l'Eglise, écrit par l'abbé Matthias Gaudron de la FSSPX, est le livre en question et il est d'actualité. C'est un ouvrage facile d'accès, puisque rédigé sous la forme de questions-réponses ; il traite, en 200 et quelques pages, de façon quasi exhaustive de toutes les questions qu'un catholique doit se poser aujourd'hui pour rester catholique : obéissance au Pape, Tradition, œcuménisme, Nouvelle Messe, collégialité, communion dans la main, absolution collective, liberté religieuse, Concile pastoral et non dogmatique, validité des nouveaux sacrements, existence juridique de la FSSPX, légitimité des

1. Eph 6/13

2. Comme la loi l'oblige en France, nous tradisons : ceinture de sécurité.

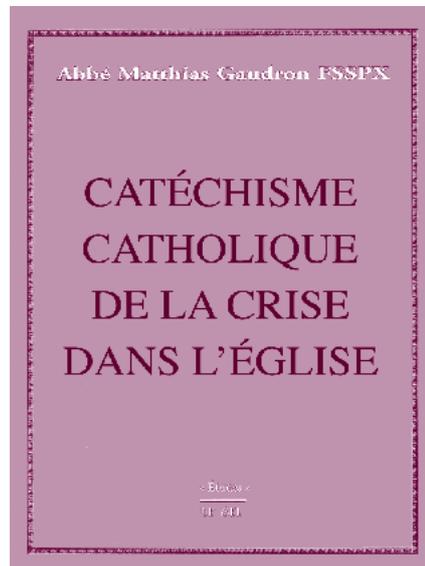
3. Hébr 11/6

sacres épiscopaux, nouveautés inacceptables du nouveau code de droit canonique etc.

Cet ouvrage est un véritable compendium de la crise que nous traversons. Il met en lumière d'une façon particulièrement éclairante les ruptures entre la doctrine catholique et les innovations du Concile Vatican II. Après sa lecture, forts de nouvelles convictions, armés d'arguments de fond, il nous sera plus facile (bien que rien ne soit jamais vraiment facile dans la vie chrétienne) de convaincre, défendre, argumenter avec une forte charité autant que paisible. Car il n'est guère possible de transmettre la vérité révélée avec charité si on ne la possède pas dans toute sa pureté. Pureté qui lui donne un éclat particulier et même parfois un semblant de dureté tant elle est exigeante.

Cette connaissance plus approfondie non pas de la crise dans l'Eglise mais des causes réelles de cette crise vous permettra de saisir, bien mieux qu'en lisant les mensonges médiatiques, quelle est la nature exacte du

véritable bras de fer qui oppose depuis quarante ans la Fraternité Saint-Pie X et l'autorité romaine. Sujet donc on ne peut plus d'actualité et qui risque de le rester encore un bon moment...



Tant que les catholiques auront une connaissance approfondie des ressorts doctrinaux de la crise terrible que traverse l'Eglise alors ils sauront gar-

der l'équilibre sur cette ligne de crête étroite entre l'hérésie et le schisme. Le *coup de maître de Satan*, comme aimait à le souligner Mgr Lefebvre, est de nous faire croire qu'actuellement cette ligne de crête est impossible à suivre paisiblement.

Après avoir fait cette lecture indispensable du *Catéchisme de la crise dans l'Eglise* il sera aisé à tout fidèle de comprendre qu'à l'heure où nous écrivons ces lignes, croire que Rome veut intégrer la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X telle qu'elle est et sans aucune contrepartie doctrinale, c'est tout simplement ne pas être réaliste.

Souvenez-vous bien, en zone de turbulence, le commandant de bord doit dire : « Attachez votre ceinture ». Il faut l'attacher, non pas la boucler...

Le Catéchisme catholique de la crise dans l'Eglise écrit par l'abbé Matthias Gaudron de la FSSPX, Éditions Le Sel de la Terre, 2010, 4^e édition. Préface de l'abbé Régis de Cacqueray. 20 euros. En vente à la procure de Saint-Nicolas du Chardonnet. ☼

Saint Thomas d'Aquin et Cécile Duflot, l'accord impossible ?

— Abbé François-Marie Chautard ¹ —

Dieu condamne-t-il le tabac ?

À en croire la législation moderne, fumer ou consommer de l'alcool, ne pas manger 5 fruits et légumes par jour, ne pas avoir sur soi sa bouteille d'eau minérale, sont devenus des crimes susceptibles d'encourir l'indignation et la condamnation de l'Inquisition

publique. Cette mentalité laïcarde, qui se cherche une morale qu'elle n'a plus et qu'elle n'a véritablement jamais eue, se cramponne à quelques interdits faciles à verbaliser.

Mais qu'en est-il exactement ? Prendre un apéritif, ou pire, un digestif, est-il un péché ? Ne devons-nous pas nous contenter du strict minimum

alimentaire conseillé par les diététiciens ? Faut-il condamner bonbons, bêtises de Cambrai, sucettes, pâtisseries, chocolats et alcools fins ? Faudrait-il envoyer aux enfers les saint-honoré, bénédictines et religieuses qui ont charmé nos palais ? Devrions-nous jeter au feu cigarettes, cigares et pipes ? La chartreuse devrait-elle être envoyée en pénitence ? ²

Saint Thomas, qui n'est pas en reste de distinctions sur toutes sortes de sujets, s'est posé la question, quoique en termes plus théologiques et savants. Sa question porte tout d'abord sur la règle de la vertu de tempérance, laquelle porte sur l'usage des biens délectables, et il se demande si celle-ci doit se mesurer aux nécessités de la vie.

Le principe général

Très progressivement, saint Thomas donne sa réponse. Dans un premier temps, il donne le principe général :

« Le bien de la vertu morale, nous l'avons dit, consiste principalement dans l'ordre de la raison ; en effet, le bien de l'homme est d'être selon la raison, dit Denys. Or l'ordre princi-

sont les nécessités de la vie qui sont la règle principale en matière de tempérance et de plaisir et non le plaisir qui est la norme de l'usage des biens délectables.



Chartreux appréciant la liqueur de Chartreuse

pal de la raison consiste à ordonner les choses à leur fin, et c'est dans cet ordre que consiste avant tout le bien de la raison. En effet, le bien a raison de fin, et la fin elle-même est la règle de ce qui est ordonné à la fin. Or toutes les choses délectables qui se présentent à l'usage de l'homme sont ordonnées aux nécessités de cette vie comme à leur fin. Et c'est pourquoi la tempérance prend les nécessités de cette vie comme règle des choses délectables dont elle se sert ; c'est-à-dire qu'elle en use pour autant que les nécessités de cette vie le requièrent »³.

En d'autres termes, il faut manger et boire pour vivre et non l'inverse. Ce

S'étant démarqué de tout épicurisme et de tout hédonisme, lequel fait du plaisir une fin en elle-même, ayant posé le principe premier et fondamental, le Docteur angélique entre dans les nuances et rassure ceux qui seraient inquiets à la lecture de ce premier texte...

De la mesure...

« Mais il faut remarquer que (...) les nécessités de la vie humaine peuvent s'entendre de deux façons. D'une première façon, le nécessaire signifie "ce sans quoi un être ne peut aucunement exister" ; c'est ainsi que la nourriture est nécessaire à l'être animal. D'une

autre façon, le nécessaire signifie "ce sans quoi une chose ne saurait être de la manière qui lui convient" (...) C'est pourquoi Aristote dit que "le tempérant désire les plaisirs en vue de sa santé, et en vue de son bien-être" ».

Il n'est donc pas interdit d'apprêter les plats et de rendre agréables les nécessités de la vie. Voilà justifiée aux yeux du grave théologien la gastronomie française. Mais peut-on pour autant déguster un bon armagnac et savourer un bon calisson ? Nul n'irait voir là une véritable nécessité de la vie. Qu'on justifie un bon plat en assurant qu'on se nourrit par là, passe encore, mais on ne pourra pas vraiment le dire d'un bon cigare...

Les plaisirs superflus

Saint Thomas n'esquive pas la question, et placidement, répond au problème posé : « Quant aux choses qui ne sont pas nécessaires, elles peuvent se présenter de deux façons. Certaines, en effet, sont des empêchements à la santé ou au bien-être. En aucune manière le tempérant ne les utilise : car ce serait un péché contre la tempérance ».

Voilà brisée dans l'œuf la proposition de Cécile Duflot, ministre de l'égalité des territoires (sic) et du logement, demandant la libéralisation des drogues douces...

« Mais il en est d'autres qui ne sont pas des empêchements. Le tempérant en use avec mesure, suivant le lieu et le temps et suivant ce qui convient à son milieu. C'est pourquoi, là encore, Aristote dit que le tempérant désire aussi d'autres plaisirs qui ne sont pas nécessaires à la santé ou au bien-être, "pourvu qu'ils ne leur soient pas contraires" (...) »

Il y a là dans cette précision de saint Thomas un remarquable équilibre et une notion juste et mesurée du plaisir.

Église Saint-Nicolas du Chardonnet
23, rue des Bernardins — 75005 Paris
Téléphone 01 44 27 07 90 — Fax 01 43 25 14 26
E-mail : stnicolasduchardonnet@free.fr
www.saintnicolasduchardonnet.fr
Directeur de la publication :
Abbé Xavier Beauvais
Composition : www.actuance.eu
Impr. Moutot - 92100 Montrouge
ISSN 2256-8492 — Tirage : 1900 ex.
CPPAP N° 0316G87731

sir. Saint Thomas admet et justifie ces petits plaisirs de la vie, qui, au-delà du plaisir gustatif, s'étendent au parfum agréable d'une fleur, à la contemplation d'un beau paysage et finalement au plaisir de toute forme de poésie.

À condition qu'elle soit mesurée. « Mais il y a lieu de tenir compte non seulement de ce qui convient au corps, mais aussi de ce qui convient en fait de réalités extérieures, telles que richesses, fonctions et davantage encore de ce qui convient à l'honorabilité. C'est pourquoi (...) saint Augustin, lui, dit que le tempérant ne regarde pas seulement " la nécessité de cette vie, mais aussi la nécessité des fonctions sociales " ».

La table d'un pape ne sera pas celle d'un moine, et l'habit d'une veuve celui d'une jeune épouse.

On retrouve ici la raison du miracle de Notre-Seigneur à Cana qui manifeste non seulement sa magnificence mais aussi sa tempérance. Il s'adapte aux circonstances. « Les compagnons de l'époux ne peuvent pas jeûner pendant que l'époux est avec eux » dit aussi saint Luc (5, 34)].

Les vertus ne sont pas étanches

Cette réponse de saint Thomas



ne doit cependant pas être isolée des autres vertus chrétiennes. Saint Thomas s'est posé la question au sujet de la vertu de tempérance. Et il y répond en fonction de cette vertu : un plaisir non nécessaire comme une flûte de champagne est légitime, et fumer un cigare peut être un acte bon, et par conséquent méritoire pour la vie éternelle !

Mais il ne faudrait pas isoler les vertus. La vertu de tempérance n'est pas la seule vertu chrétienne, ni la plus élevée. La vertu de charité, la vertu de pénitence existent égale-

ment et appellent à renoncer, pour des raisons plus élevées, à des plaisirs légitimes.

On lit dans la vie du saint Curé d'Ars, qu'il accepta une fois de prendre un verre de liqueur. On ne lit pas qu'il accepta deux fois. Non qu'il condamnat ceux qui en prenaient, mais sa vertu de pénitence et sa vertu de charité lui conseillaient de s'en abstenir, comme de tant d'autres plaisirs légitimes dont savent se priver les saints par amour de Dieu et des âmes.

Tout se résume donc à une question de mesure et de prudence chrétienne. La Création, la nature de Dieu, et les plaisirs de la vie sont choses très bonnes, mais il convient d'en user avec modération, sans excès, comme d'un simple condiment qui vient assai-

sonner un plat, ou comme une détente qui vient réparer nos forces afin de mieux vaquer à nos devoirs. ❁

1. L'auteur tient à préciser qu'il n'est pas fumeur...

2. Le reproche est adressé de temps à autre aux Chartreux qui y répondent avec finesse : « Si, en effet, une réglementation imposée par l'État et tendant à diminuer la consommation des boissons alcoolisées est normale, elle ne peut et ne pourra jamais remplacer la vertu de tempérance par laquelle l'homme doit user de modération de la nourriture et de la boisson. On ne peut traiter l'homme comme une machine à laquelle on donne la qualité et la quantité convenables de carburant et de lubrifiant qui assureront son meilleur rendement. Par ailleurs, toutes les dispositions restrictives manqueront d'efficacité tant qu'elles constitueront une prime supplémentaire pour la production et le commerce clandestin. Si nous pensions que la suppression de la liqueur de Chartreuse pût résoudre le problème de l'alcoolisme, nous n'hésiterions pas un instant à en faire le sacrifice, certains que la Providence nous fournirait un autre moyen, adapté aux nécessités de notre vocation solitaire, de gagner notre pain quotidien ». Chartreux cité par Robert Serrou et Pierre Vals, *Au désert de la Chartreuse*, éd de la Martinière, 2008, p. 181.

3. II.II., 141, 7, corpus et réponses aux objections.



Devoirs de vacances

Par correspondance

Avec le cours Saint-Expédit

Maths-Français - De la grande section au Bac - Anglais collège

Pédagogie traditionnelle et efficace
Programmes détaillés de nos cours et informations sur
www.cours-saintexpedit.com
tel: 04 67 85 49 52

Marie de Miramion (1629-1696)

Une âme d'élite de la paroisse Saint-Nicolas au XVII^e siècle

— Abbé Bruno Schaeffer —

Le nom nous resterait sans doute inconnu sans l'évocation par la presse, cet hiver, de la vente de l'hôtel particulier de Miramion, actuellement Musée de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, quai de la Tournelle.

Nous saisissons l'occasion d'évoquer une page de l'histoire de notre paroisse, au temps où s'élève l'église où nous prions. Au XVII^e siècle, un passage particulier bordé de larges allées de tilleuls permettait d'aller, des jardins de la maison située sur les quais, à l'église. C'était l'itinéraire des Miramiones ; ainsi appelait-on les Filles de Sainte-Geneviève, communauté dont Marie de Miramion fut, tout en demeurant dans le monde, la supérieure générale. Ce terrain fut d'abord loué aux Bernardins, avant l'acquisition permise par les Lettres Patentes de 1693 « principalement pour se conserver un passage qui conduit à l'Église de Saint-Nicolas du Chardonnet, leur paroisse, où elles sont obligées d'aller plusieurs fois le jour pour assister au service divin, et y conduire avec plus de décence les jeunes pensionnaires ».

Née Bonneau de Rubelles, famille poitevine établie à Paris en 1550, Marie fut mariée à quinze ans et demi à Jean-Jacques de Beauharnais, Seigneur de Miramion. Avant cette union, elle avait perdu sa mère à l'âge de neuf ans. Orpheline avec ses quatre frères, elle vint habiter le vaste hôtel du Marais possédé par le frère de son père. Elle y reçoit une éducation chrétienne de grande qualité.

Sa tante la trouvant trop portée vers les choses spirituelles la conduit au bal et à la comédie. Elle y prit un certain plaisir, mais elle continua à penser à ses fins dernières. Marie aime déjà soigner les malades. Effondrée par la mort de son père, elle songe à devenir carmélite. Elle accompagnait souvent sa tante au car-

mel de la rue Saint-Jacques. Elle rencontre ainsi François Pallu, neveu de cette tante, encore étudiant et destiné aux missions de Chine dont il sera le premier évêque.

Sa beauté, son intelligence, son énorme fortune en faisait un parti recherché. A Saint-Nicolas-des-Champs elle avait remarqué le jeune Miramion qui y accompagnait sa pieuse et charitable mère. Le mariage eut lieu le 27 avril 1645. Son époux âgé de 27 ans était conseiller du roi. Les deux familles représentent les milieux parlementaires proches du roi, souvent il y choisit ses ministres. Le règne des hauts fonctionnaires est commencé.

« Après mon mariage, écrit Marie, je renonçai au jeu, au bal et à la comédie, ce qui provoqua beaucoup d'étonnement. Je commençai une vie réglée. Je gagnai mon mari et l'amenai à vivre en bon chrétien ». Hélas, l'union fut brève, au bout de six mois, Miramion fut rappelé à Dieu. Marie était veuve à 16 ans, enceinte de quatre mois et demi. En mars 1646 elle met au monde une fille de santé fragile. La société songe à la remarier. Les événements de la Fronde conduisent la famille à la campagne. Un jour où elle allait d'Issy au Mont-Valérien, son carrosse fut arrêté et Hugues de Bussy-Rabutin l'enleva. Celui que Madame de Sévigné nommait « mon oncle le corsaire » souhaitait l'épouser. Vite obligé de la relâcher, elle le poursuivit devant les cours de justice pendant deux ans puis, écrit-elle « je lui pardonnai en vue de Dieu ». Elle résolut de rester veuve.

Les Filles de Sainte-Geneviève

Après trois mois de retraite à la Visitation, elle fit en 1649 une retraite dans la communauté des Sœurs Grises. La fondation était encore dirigée par Louise de Marillac qui, avec l'aide de saint Vincent de Paul, l'avait établie à Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Marie comprit la volonté de Dieu : se livrer tout à Lui. Elle obtint de faire vœu de chasteté, se donne au service des malades et adopte quelques orphelines. Le président de Lamoignon demanda sa fille en mariage pour son neveu, le conseiller Guillaume de Nesmond dont l'hôtel se trouve au coin de la rue des Bernardins et du quai de la Tournelle. Elle pouvait se donner totalement aux œuvres de miséricorde.

La communauté des Filles de Sainte-Geneviève prit naissance à Saint-Nicolas-du-Chardonnet en 1636. En 1627 Bourdoise avait fondé dans la paroisse trois écoles pour les garçons tenues par les prêtres de l'église. Il fallait une école de filles. Mademoiselle du Blosset, une paroissienne, s'y donna. Pour la développer elle réunit à partir de 1636 quelques jeunes filles, elle les appela « Filles de Sainte-Geneviève ». Ce fut un beau succès, interrompu en 1642 par la mort de la fondatrice. En 1648 elles furent érigées en communauté, suivant un règlement d'Adrien Bourdoise. En 1661, par Lettres Patentes, Louis XIV confirme leur existence. La même année, Marie de Miramion avait établi sur la paroisse de Saint-Antoine l'association des Filles de la Sainte-Famille, destinées à l'enfance délaissée. Leur supérieur ecclésiast-



Hôtel de Miramion

tique était le même, il conseilla à Marie de réunir les deux communautés. En 1662, les choses sont faites et Madame de Miramion s'installe chez sa fille à l'hôtel de Nesmond. Elle acheta deux maisons contigües.

Fidèle de Saint-Nicolas-du-Chardonnet

Monsieur Ferret, ancien oratorien curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, aidé de saint Vincent de Paul rédigea les constitutions. Elles devaient tenir gratuitement des écoles de filles et former des maîtresses pour les campagnes. En outre, elles se destinaient à assister les pauvres et les malades, leur procurant des soins et des médicaments gratuits. Leur costume était très simple. Elles étaient revêtues d'une robe noire et d'une guimpe blanche. Leur cornette blanche était recouverte d'une coiffe noire, mais leurs cheveux n'étaient pas coupés. Elles récitaient en commun le petit office de la Sainte Vierge, consacraient deux heures à l'oraison, elles suivaient chaque année huit jours de retraite. Une fois par semaine, elles s'accusaient de leurs fautes à la supérieure. Madame de Miramion devenait supérieure générale perpétuelle des filles de Sainte-Geneviève. Les offices avaient lieu à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, deux chapelles à droite du chœur et communiquant entre elles leur était affectées. Tous les jours une messe basse était célébrée grâce à une rente de 900 livres fournie par Madame de Miramion. Sur le quai, elle continuait d'acheter des maisons, pour loger trois cents élèves et même de « grandes pensionnaires », des personnes de qualité payant pension. Madame de Miramion va rester trente cinq ans auprès de notre paroisse rendant d'immenses services à la communauté de prêtres et au séminaire.

Des dons considérables permirent l'achèvement de l'église. De plus, elle donna sans compter, écrit l'abbé de Choisy son premier biographe, « tous les ornements à fond d'or et d'argent, de velours et de damas, les chandeliers d'argent, le soleil et le dais pour le Saint-Sacrement ». Elle faisait aussi blanchir surplis et linges d'autels. A la mort de Ferret, en 1677 elle fit embaumer son corps et renfermer son cœur dans un vase d'argent destiné à être déposé dans le chœur de l'église. Peu après sa mort, Madame de Miramion, atteinte de graves vomissements dont la cause demeurait inconnue, en fut subitement guérie. Elle lui attribua la grâce de cette guérison. A l'époque du même curé, elle devint trésorière de la fameuse bourse cléricale, aidant à la formation des clercs pauvres du séminaire de Saint-Nicolas. Ses œuvres ne se limitent pas à la paroisse. Elle fit ouvrir plus de cent écoles et fit prêcher plus de deux cents missions. Elle aidait aussi les missions étrangères.

Un jour elle trouva des jeunes filles qui jouaient avec de jeunes garçons sur le quai de la Tournelle. Elle les réunit chez

elle pour leur apprendre un métier. Le lieu où elles furent réunies se nomma la chambre de travail de la paroisse. Le roi lui en fit compliment.

Elle pense aussi à des retraites spirituelles pour des femmes pauvres et aussi pour celles du monde. Pour cela, il lui fallait l'agrément du roi, l'approbation de l'archevêque et le consentement des religieuses. Le roi approuva, envoya six mille livres; l'archevêque joignit à son autorisation, celle de conserver dans une chapelle le Saint-Sacrement. Les sœurs se réjouissaient de ce nouvel apostolat. Marie acheta à François de Nesmond, évêque de Bayeux et oncle de son gendre, la grande maison du quai entre l'hôtel de Nesmond et les maisons de la communauté. Une vaste salle pour les exercices, un réfectoire,

une chapelle avec des confessionnaux, cinquante chambres constituèrent cette partie de l'œuvre. Après la révocation de l'Edit de Nantes (1685) Marie conduisit plusieurs jeunes filles protestantes aux Miramiones pour les ramener avec douceur à la foi catholique. Le roi payait plusieurs pensions. A la mort de mademoiselle de Lamoignon, Louis XIV avait confié à Madame de Miramion l'emploi de trésorière des aumônes royales. L'archevêque trouvait parfois que Marie s'occupait de trop de choses, justifiant peut-être le mot de Madame de Sévigné lui décernant dans une lettre à sa fille, Madame de Grignan, le titre de « Mère de l'Eglise ».

Le 19 mars 1696, on la trouva épuisée sur son lit; Monsieur Pollet, vicaire à Saint-Nicolas, son confesseur, vint lui administrer tous les sacrements. Le vingt-quatre mars à

12 h 30, le Bon Dieu reprit son âme. Marie avait soixante-six ans. Les obsèques eurent lieu à Saint-Nicolas. Elle avait voulu la simplicité. Six pauvres portaient son corps. Tous les ecclésiastiques de notre église et beaucoup d'autres, sa communauté, étaient là. Son corps fut inhumé dans le cimetière qui touchait la chapelle Sainte-Geneviève. Son cœur y fut déposé, deux plaques de marbre rappelaient son souvenir. Dans sa biographie de Madame de Miramion, A. Bonneau-Avenant, un parent, écrit (en 1875) « Ne serait-il pas à souhaiter qu'une inscription commémorative fût établie à la place où son cœur a été déposé si longtemps et vint rappeler à la mémoire des fidèles le nom et les vertus de la première bienfaitrice de cette église ? » ; les profanations révolutionnaires ayant tout fait disparaître.

Le testament de Madame de Miramion comportait de nombreux dons en faveur de l'église et de ses œuvres. Selon l'usage elle instituait des messes pour le repos de son âme et pour les âmes du purgatoire. La bourse cléricale, les pauvres de la paroisse n'étaient pas oubliés. Ainsi : « je donne à nos pauvres honteux de notre paroisse cinq cents livres pour être distribuées en lits pour séparer les enfants et faire travailler quelques-uns et pour avoir quelques chemises et du pain ».



Marie de Miramion

Elle veille aussi au remboursement d'un emprunt « qui était absolument nécessaire pour achever l'église, qui aurait péri sans cela ».

L'histoire d'une âme

Sa correspondance avec le curé de Saint-Nicolas nous aide à connaître son âme. En juillet 1674, elle lui écrit, « étant en oraison dans un bois ». Là elle sentit « un grand désir d'aimer Dieu et de s'occuper de Lui seul ». La retraite extérieure n'était pas toujours possible, la Providence lui demandant des œuvres actives. Malgré cela la retraite intérieure devait être constante. Dieu le lui fit comprendre : « si elle avait de la fidélité, elle serait toujours en sa présence faisant tout pour Lui, sans précipitation et en paix ».

Il n'y a pas de vie d'union à Dieu sans détachement de soi, non seulement à l'égard des affections naturelles ou des biens matériels « mais encore des choses spirituelles, de tout goût de l'oraison, de la sensibilité de la foi, du délaissement apparent de la grâce et soutien de Dieu, d'un goût de la communion ». D'où ses résolutions : « Dieu est si grand qu'Il occupe tout, et je suis si peu de choses, je ne puis me passer de sa présence et j'ai toujours besoin de Lui ». De Dieu elle attend qu'il ôte « tout ce qui pourrait lui déplaire » et mette en elle « tout ce qui lui plaît ». Elle veut se surveiller elle-même, être recueillie pour

« n'être point emportée en parole et en action ».

Pour ne parler et n'agir que selon Dieu elle veut multiplier « des actes d'humilité, d'anéantissement, de mort à moi-même et accepter dans cette vue le mépris qu'on pourra avoir de moi ». Parmi les derniers conseils adressés aux filles de Sainte-Geneviève, son exhortation à la perfection s'accompagne de promesses de prières pour la communauté, « pour nous obtenir la fidélité à nos constitutions et directoires ». Attention au relâchement qui atteint insensiblement les communautés et finit par les anéantir : « leur malheur n'est pas arrivé tout d'un coup, une négligence d'un article en a attiré une autre, l'on s'est relâché peu à peu et comme par degré, et enfin on est tombé dans un désordre effroyable ». L'exactitude dans l'observance est source de perfection : « faites toutes choses en présence de Dieu, pour son amour et pour sa gloire, même dans les plus petites choses ». La fidélité à la Sainte Messe et à l'oraison mentale en sont le socle. Enfin : « conservez l'affection que vous avez pour votre paroisse, allez-y toujours avec soin, et que votre fidélité et recueillement puissent édifier ceux qui vous verront, surtout n'y causez pas ». Conseils dont l'actualité demeure.

Ne manquez pas d'aller quai de la Tournelle voir le bel hôtel de Nesmond et tout à côté l'hôtel de Miramion, sobre bâtiment au fond de la cour. Il manque le jardin qui au XVII^e siècle aurait pu conduire jusqu'à Saint-Nicolas. ❀

Jean-Jacques Rousseau, le mauvais maître

— Michel Fromentoux —

JI n'est pas question pour nous de fêter le tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, cet aventurier nourri de révolte, qui appela vertu un mélange de folie et de sauvagerie.

Il naquit à Genève le 28 juin 1712 dans une famille d'horlogers. Sa mère mourut à sa naissance et son père dut s'exiler après une altercation, confiant alors sa progéniture à son beau-frère, pasteur protestant. Après une jeunesse errante et désordonnée, Jean-Jacques trouva une protectrice en la personne de la baronne Françoise-Louise de Warens, nouvellement convertie au catholicisme,

qui l'envoya à Turin avec des catéchumènes. Il semble alors s'être aisément laissé instruire dans la religion catholique. En 1734, Mme de Warens et Jean-Jacques allèrent pour l'été et l'automne aux Charmettes dans un vallon près de Chambéry en Savoie où Jean-Jacques eut toute liberté de s'adonner à la lecture et aux délices de la rêverie en pleine nature.

Il était alors plus ou moins maître de musique. Mais sa passion pour la baronne se refroidit bientôt. Pour l'éloigner un peu de Chambéry, elle lui trouva en 1740 un emploi de précepteur auprès des deux fils du prévôt général de Lyon, M. de Mably, frère aîné de Gabriel Bonnot de Mably et d'Étienne Bonnot de Condillac, deux prétendues « Lu-

mières ». Sur les conseils de ceux-ci, il alla tenter sa chance à Paris. Il arriva dans la capitale en 1741...

L'homme des bois dans le monde

Cette espèce de Huron à la mine bien faite et aux yeux pétillants, fut d'abord bien accueilli car il apportait un peu d'air des champs – ce qui était nouveau. Dans le brillant salon de la belle Louise-Marie-Madeleine Fontaine devenue Madame Dupin, il se mit à fréquenter tout le beau monde du temps, notamment Denis Diderot. Il s'attacha au service de Madame Dupin et de son époux fermier général, s'installa à l'hôtel Saint-Quentin et se mit en ménage avec sa lingère Marie-Thérèse Levasseur, femme bavarde, stupide et entêtée. Devaient naître cinq enfants que, sans le moindre regret, sans doute obéissant à l'envahissante mère de Thérèse, il plaça aux Enfants-Trouvés. Cette attitude en dit long sur les compétences en matière d'éducation du futur auteur de *L'Émile*... Cette histoire d'enfants abandonnés va bien avec ce qui est aujourd'hui le régime se reconnaissant

pour « père » un tel « philosophe », le régime républicain fait, comme devait le dire Ernest Renan, pour « un citoyen idéal naissant enfant trouvé mourant célibataire ».

Jean-Jacques vivait alors, écrivant quelques opéras, et surtout nouant des relations dans le monde bien pensant – Étienne Bonnot de Condillac, Jean Le Rond d'Alembert, les frères Grimm, et surtout Diderot qui l'invita en 1749 à rédiger des articles sur la musique dans *L'Encyclopédie*.

Sciences et mœurs

1750 : la notoriété sembla poindre à l'horizon. L'Académie de Dijon ayant mis au concours la question *Le progrès des sciences et des arts a-t-il contribué à corrompre ou à épurer les mœurs?* Jean-Jacques envoya son Discours soutenant le premier point de vue et qui remporta le premier prix. Du jour au lendemain, il devint célèbre et put vivre indépendant.

Trois ans plus tard, l'Académie de Dijon lança un nouveau concours auquel Jean-Jacques répondit par un *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*. On y trouvait déjà la thèse que l'homme est naturellement bon et que c'est la société qui le déprave et crée les injustices. Débat oiseux et typique de ce siècle léger : nul ne sut dire que ce sont les inégalités qui sont naturelles, et qui, voulues par Dieu, le sont pour le bien de la société ; il est ridicule de dire qu'elles sont toujours des injustices, mieux vaut les reconnaître comme des conditions de la vie ici-bas et essayer de les rendre protectrices en amenant les hommes à s'associer...

Pendant ce temps, cet errant était revenu pour quelques mois à Genève. Puis, toujours instable, il s'était reconverti au protestantisme... De retour en France, bien décidé à fuir cette société perverse, qui le traitait en paria et dont il sentait peser sur lui le dédain, il eut la chance d'être recueilli par une autre grande dame : Louise-Florence d'Esclavelles, épouse de Denis-Joseph Laville, marquis d'Épinay. Cette bonne âme lui offrit un abri dans une maisonnette appelée L'Ermitage située dans la forêt de Montmorency où il vint s'installer avec Thérèse Levasseur et la mère de celle-ci en avril 1756. Il fit la cour à la belle-sœur de son hôtesse, qui se refusa. Cela n'empêcha point les rumeurs et les attaques fielleuses d'aller bon train tant et si bien qu'en décembre 1757, Mme d'Épinay mit à la porte Jean-Jacques, l'épouse et la belle-mère.

Sensiblerie

Isolé au Mont-Louis à Montmorency, Jean-Jacques devint bourru et misanthrope, il n'avait plus d'autre ami que Charles-François de Montmorency, duc de Luxembourg, son hôte. Ce fut

l'époque d'une intense activité littéraire. Il publia presque coup sur coup dans une sorte d'exaltation, entre 1761 et 1762 – il y a deux cent cinquante ans – *Julie ou la nouvelle Héloïse*, *Émile ou de l'éducation* et le *Contrat social*.

Julie, le roman tiré tout entier de son imagination et de son cœur, larmoyant à flots, connut un grand succès avec ses personnages qu'il engageait à ne suivre que leurs seuls sentiments (Saint-Preux le précepteur au cœur trop tendre, Julie d'Étanges la jeune fille enflammée, son mari M. de Wolmar qui invite Saint-Preux afin qu'ils puissent tous les trois donner l'exemple d'une vie de famille vertueuse !). Il mit la sensibilité ou plutôt la sensiblerie à la mode.

Les enfants de l'Émile

On a du mal à croire que ce Jean-Jacques, si peu père et si peu social, eût osé traiter de « l'art de former des hommes ». Émile est un garçon fictif : il s'agit de l'élever à n'obéir qu'à soi-même, à réaliser ce qu'Auguste Comte devait appeler « l'insurrection de l'individu contre l'espèce », à l'empêcher d'être corrompu par ce qui pourrait s'imposer à lui de plus haut ou de plus ancien que lui, donc de faire en sorte que la nature ne soit en rien contrariée : pas de maillot pour le bébé, le tenir éloigné de ses parents et de la civilisation qui corrompt, plus tard pas de livres quand il grandit : tout doit être orienté vers le développement des sens. Vers quatorze ans lui apprendre un métier, comme excellent moyen de socialisation. Vers seize ans seulement, lui parler de religion, c'est alors que Rousseau, qui refusait l'athéisme et le matérialisme des Encyclopédistes, expose ses idées religieuses dans la fameuse *Profession de foi du Vicaire savoyard*, proposant à Émile une vie religieuse réduite au dieu intérieur sans culte ni prêtre, ni livres sacrés, sorte de mysticisme instinctif soucieux de la sensibilité, point du tout de la vérité !

Ce roman construit dans l'utopie sectionne dangereusement les années de l'enfance et suppose que l'enfant jusqu'à seize ans est un animal instinctivement droit. Au contraire quiconque respecte dans l'enfant une personne humaine, déchue par le péché originel, doit avoir recours à tous les moyens que fournissent la raison, la morale et la religion, pour étouffer ses mauvais instincts, pour développer son intelligence et sa conscience et pour éveiller en lui de nobles aspirations.

De ces élucubrations devaient provenir toutes les réformes calamiteuses de l'enseignement, même jusqu'à nos jours. La Révolution appliquerait les idées de Rousseau : à l'État, il reviendrait désormais de régénérer l'homme, de l'arracher à sa famille et à sa condition (source d'inégalités.) afin de



Jean-Jacques Rousseau (1712-1778)

développer en lui la vertu pour être bon citoyen, donc bon électeur. L'État enseignant est une monstruosité; il prend la place des parents et met l'intelligence en péril, on ne s'en est toujours pas aperçu au XXI^e siècle.

Père des totalitarismes modernes

En fait, ce citoyen ainsi formé serait le citoyen idéal du *Contrat social* dans lequel Rousseau préconise d'écraser les hommes concrets sous le joug d'une entité collective, car on demande à ces hommes « libres et égaux » d'abandonner par *contrat* tous leurs droits et leurs biens à une force commune qui prétend les protéger, mais en retour ces hommes devront s'unir à tous si étroitement que chacun croira être encore libre et n'obéir qu'à soi-même. On voit poindre ici le grand mythe de la *volonté générale* comme unique source de la loi, cette volonté qui n'est point la somme des volontés particulières, mais qui, dans un peuple en un seul corps, massifié, atomisé, effacera toutes diversités naturelles et tous intérêts communautaires pour que chacun soit libre de faire coller sa propre volonté à la volonté générale, et donc bien voter... C'était là préparer le règne des purs, de ceux qui se seraient

en effet dépouillés de leurs traditions familiales, spirituelles et politiques et qui, dans le monde vingt ans plus tard « régénéré », enverraient à l'échafaud, comme ennemis de l'homme des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. Tous les totalitarismes modernes découlent de cette utopie...

Vieillesse errante et désemparée

L'Émile fut mis à l'Index et, comme le *Contrat social*, il fut condamné par le parlement de Paris et interdit en France comme aux Pays-Bas, à Genève et à Berne. Menacé de prise de corps, le semeur de brûlots dut fuir la France en 1762 et se réfugia dans la principauté de Neuchâtel.

Il souffrait horriblement de la maladie de la pierre. C'est le moment que choisirent ses anciens « amis » (surtout Voltaire et D'Alembert) pour mener une lutte sourde contre lui et même révéler publiquement qu'il avait abandonné ses enfants... Menacé de sanctions pour ses écrits par les pasteurs autant que par les évêques, Jean-Jacques était un séditieux et vivait dans la hantise d'un complot. Il avait déjà dû renoncer à la citoyenneté genevoise en 1763; le gouvernement de Berne l'expulsa en 1765. Il venait de

commencer de rédiger ses *Confessions*, récit autobiographique en forme de justification (qui ne lui attira pas que des amis...), quand, de passage à Paris en 1766, il fut invité à se rendre en Angleterre par le philosophe écossais David Hume, attaché à l'ambassade de Grande-Bretagne, mais les deux hommes se fâchèrent au bout de six mois...

Il regagna donc la France sous un nom d'emprunt. Puis il écrivit ses *Confessions*, suivies de *Rêveries du promeneur solitaire*, dont les premières parties parurent entre 1776 et 1778. Cette année-là, il accepta l'hospitalité du marquis de Girardin à Ermenonville où il devait mourir subitement le 2 juillet 1778, à l'âge de soixante-six ans. Dès l'année suivante, le sculpteur Jacques-Philippe Lesueur éleva un monument funéraire sur le lieu de sa mort dans l'île des Peupliers. La Convention fit transférer les restes du « grand homme » au Panthéon le 11 octobre 1794 et il fut dès lors l'objet de toutes les dévotions de la République.

On connaît le mot de Napoléon Bonaparte, alors Premier consul, en visite à Ermenonville, devant le lieu de la tombe de Jean-Jacques Rousseau: « L'avenir apprendra s'il n'eût pas mieux valu pour le repos de la terre, que ni Rousseau, ni moi, n'eussions jamais existé. » Nous n'avons rien à ajouter... ☼



MOTS CROISÉS - Problème N° 07-12

par Cecilia DEM

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1											
2											■
3				■							
4											
5				■				■			■
6			■						■	■	
7			■						■		
8											■
9				■							
10			■			■					
11											

un bel aplomb - On se demande parfois si celui de certains de nos politiques est convenable - Pas de saison, sauf pour les chevelures. **6)** Curieuse homonymie entre un homme politique français et un compositeur allemand (initiales) - Se chantent ou se jouent à deux. **7)** Elle a « son » bal - Monnaie mal en point - Peut vouloir « de ». **8)** En dialecte « Royal » on dirait... **9)** Une invention de l'Unesco (sigle) - Code aérien nippon - De rattrapage pouvait être de circonstance récemment. **10)** Leur « point zéro » se situe devant la cathédrale de Chartres - Acte journalier de la vie scout - Jeux en ligne. **11)** Un cours d'eau peut l'être.

Remuant créateur du lettrisme - Complet, c'était Ceylan... - Pour une Compagnie aérienne. **H)** Deux dizaines brouillées - L'une des plus anciennes langues du Mexique. **I)** Pas confinée - Lanza Del Vasto le fit une partie de sa vie. **J)** Serait le singe d'Afrique le plus menacé - Doublement, sorte de gourde. **K)** Non mais! - Qui est-ce? - Coule avec ou sans Garonne...

SOLUTIONS du N° 06-12

HORIZONTELEMENT:
1. BISSEXTILES. **2.** ONTARIO - IRC (Cri).
3. UQAIMD (Quidam) - IVRE. **4.** TURNI (Turin) - GROIN. **5.** II - TTC - OR. **6.** QS (Quantité Suffisante) - JALONNER. **7.** UI (Arturo) - ÉGÉRIE. **8.** ITTAERVSUS (TRAVESTIS) - DS. **9.** EIRN (Érin) - IEA - UT. **10.** ROI - GO - NOCE. **11.** SNOBINETTES.
VERTICALEMENT:
A. BOUTQUIERS. **B.** INQUISITION. **C.** STAR - TRIO. **D.** SAINT-JEAN. **E.** ERMITAGE. **F.** AXID (Dix) - CLÉRIEN (Jean-Jacques). **G.** TO -ORVE. **H.** IRONISANT. **I.** LIVORNE - OT. **J.** ERRI (degli) - DUCE. **K.** SCÉNARISTES.

DÉFINITIONS

HORIZONTELEMENT
1) Nos élections successives y ressemblent, hélas, de plus en plus. **2)** Abbaye luxembourgeoise devenue « centre culturel ». **3)** Prénom masculin qui peut être aussi un diminutif - Peut qualifier un beau teint mat. **4)** Banlieue « turbulente » du « 93 ». **5)** Ne pas en manquer, c'est posséder

VERTICALEMENT
A) Poussent au Ferloo. **B)** Naturel ou de main d'homme, devient urgent à travers le Monde. **C)** Celle de l'aube apaise l'insomniaque - Souci d'élégance ou de santé on le traduit en français par IMC **D)** Historien d'Art français, spécialiste du Moyen Âge (initiales) - Acte quotidien du scout. **E)** En quel état sera notre « Douce France » à la fin de celui-ci? **F)** Démentent leur signification! **G)**



Comme chaque année, le troisième trimestre est riche d'événements et de cérémonies. Après la cérémonie de confirmation conférée le 3 juin par S.Exc. Mgr Tissier de Mallerai (voir sermon p. 3), la paroisse a eu, le 6 juin, le plaisir de recevoir les élèves du petit Saint-Bernard pour la représentation d'une pièce de théâtre puis, le dimanche suivant 10 juin, la joie de voir 31 enfants recevoir Jésus pour la première fois dans la Sainte Eucharistie.

L'après-midi avait lieu la traditionnelle procession de la Fête-Dieu sous un ciel



nuageux voire pluvieux. Qu'importe, Jésus-Christ fut dignement adoré. Puis samedi et dimanche 16 et 17 juin, c'était la Kermesse de la Paroisse où notre curé, sans ses lunettes, a pu viser dans le mille.



ACTIVITÉS DE LA PAROISSE

Dimanche 1^{er} juillet

- + 9h00: Première messe solennelle de M. l'abbé Vincent Gélinau
- + 10h30: Messe des 25 ans de sacerdoce de M. l'abbé Pierre-Marie Gainche
- + Sur le parvis, vente de gâteaux pour les guides

Dimanche 8 juillet

- + 10h30: Première messe solennelle de M. l'abbé Etienne de Blois
- + Concert d'orgue à 17h45 par M. Eric Mairlot

Mardi 10 juillet

- + 19h15: Réunion du chapitre de l'Ordre des chevaliers de Notre-Dame

Samedi 14 juillet (à partir de 17h00) **et dimanche 15 juillet** (de 9h00 à 14h00 et de 16h00 à 20h00)

- + Grande braderie de livres en salle des catéchismes

du 15 juillet au 21 juillet

- + Session de Latin vivant à Flavigny

Dimanche 22 juillet

- + Vente de miel sur le parvis

Du samedi 28 juillet (10h00) **au lundi 30 juillet** (17h00)

- + Session d'été de Civitas « La croix, le glaive et le bouclier »

Du dimanche 12 août au jeudi 16 août

- + Université d'été de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X à Saint-Malo

Mercredi 15 août

- + Après les vêpres de 15h30, procession à 16h00 dans les rues de Paris et renouvellement du vœu de Louis XIII (voir encart)
- + de 9h00 à 16h00: vente de livres sur le parvis au profit de la Conférence Saint-Vincent de Paul

Mardi 28 août

- + 19h15: réunion du chapitre de l'Ordre des chevaliers de Notre-Dame

Jeudi 6 septembre

- + Réouverture du service d'entraide

Lundi 10 septembre

- + A partir de la messe de 18h30: première réunion des membres du Tiers-Ordre de la FSSPX

Jeudi 13 septembre

- + Premier cours de catéchisme pour adultes de l'année 2012-2013 à

BULLETIN D'ABONNEMENT

Simple: 22 euros De soutien: 30 euros

M., Mme, Mlle.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Chèque à l'ordre: **LE CHARDONNET** — A expédier à M. Eric Brunet, LE CHARDONNET 23, rue des Bernardins — 75005 Paris

Veillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur de recevoir éventuellement une relance superflue...).

20h00

Samedi 15 septembre

- + Cours de catéchisme pour adultes à 13h00

Dimanche 16 septembre

- + Concert d'orgue à 17h45
- + Vente de miel sur le parvis

Lundi 17 septembre

- + Réouverture du vestiaire en salle des catéchismes

Mercredi 19 septembre

- + 19h30: reprise des réunions de la Conférence Saint-Vincent de Paul

Jeudi 20 septembre

- + Cours de catéchisme pour adultes à 20h00

Vendredi 21 septembre

- + de 18h00 à 20h00: reprise des consultations juridiques gratuites en salle des catéchismes

Samedi 22 septembre

- + Cours de catéchisme pour adultes à 13h00
- + 14h30: reprise des cours de catéchisme pour enfants. Préparation à la première communion (à partir de 5 ans) - à la confirmation - à la communion solennelle et catéchisme de persévérance

Dimanche 23 septembre

- + 10h30: Messe de rentrée du groupe scout Saint-François-Xavier

Mardi 25 septembre

- + 20h00: reprise du cours de doctrine approfondie

Jeudi 27 septembre

- + Cours de catéchisme pour adultes à 20h00

Samedi 29 septembre

- + Cours de catéchisme pour adultes à 13h00

Samedi 29 septembre

CARNET PAROISSIAL

Ont été régénérés de l'eau du baptême

Mathilde de LACOSTE-LAREYMONDIE	26 mai
Ombeline du FAYET DE LA TOUR	26 mai
Axel KERVAZO	26 mai
Christophe CASTELLAN	6 juin

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique

Astrid GODEFROY, 61 ans	24 mai
Hervé PIPQUET, 69 ans	31 mai
Yvonne BONGERT, 91 ans	19 juin

- + Cours de catéchisme pour adultes

Dimanche 30 septembre

- + Quête sur le parvis pour les sœurs bénédictines de Perdechat (près de Bellaigue)
- + Inauguration définitive de la chapelle du Sacré-Coeur - 20 rue Gerbert - 75015 Paris

Mardi 2 octobre

- + 20h00: cours de doctrine approfondie

Mercredi 3 octobre

- + 15h00: reprise des réunions de la Croisade eucharistique

Jeudi 4 octobre

- + Cours de catéchisme pour adultes à 20h00

Vendredi 5 octobre

- + Reprise des consultations notariales gratuites en salle des catéchismes (de 18h00 à 20h00)

Samedi 6 octobre

- + Cours de catéchisme pour adultes à 13h00

Dimanche 7 octobre

- + Les Petites Servantes de Saint-Jean Baptiste du Rafflay organiseront un marché dit de Noël sur le parvis